

Membres	24
Présent(s)	15
En audio/visioconférence	1
Représenté(s)	5
Quorum	16

SÉANCE DU 29 JUIN 2026

- Présents au siège :** Sous la Présidence de Madame Chantal CUTAJAR, Madame Chahrazad ALLAM, Madame Fatiha AMARA, Monsieur Modeste BONTE, Monsieur Antoine BREINING, Monsieur Luc GILLMANN, Madame Virginie JACOB, Monsieur Sahide KADRI, Madame Leila-Marie KHELIFA, Monsieur Celeste KREYER, Monsieur Cédric MEYER, Madame Nadia MONKACHI, Monsieur Alexandre SCHNELL, Monsieur Robert VANHERZEEKE, Madame Nadia ZOURGUI et Madame Emmanuelle SERRANO (Commissaire aux comptes)
- Présents en visio :** Monsieur Jérémy KOLBECHER, Madame Brigitte OFFNER (Représentante de la Préfecture DDT67)
- Absents et excusés :** Madame Geneviève MANKA, Monsieur Jean-Baptiste MATHIEU (Procuration à Madame Chantal CUTAJAR), Monsieur Jean-Philippe MAURER, Monsieur Jean-Michel MEYER (procuration à Monsieur Cédric MEYER), Madame Julie MULOT (procuration à Monsieur Robert VANHERZEEKE), Monsieur Lamjad SAIDANI (procuration à Monsieur Robert VANHERZEEKE), Madame Elodie STEINMANN (procuration à Madame Chantal CUTAJAR) et Monsieur Sebastien EHRET (Représentant de la société EMHA)
- Assistaient en outre :** Monsieur Julien MATTEI (Directeur général / Secrétaire de séance), Monsieur Jean-Baptiste MALINGRE (Secrétaire général), Monsieur Vincent SCHAAF (Directeur du Pôle Patrimoine et Développement), Madame Hélène THOUVIOT (Directrice du Développement et de l'Investissement), Monsieur Philippe LEGLIZE (Directeur de la Maintenance du Patrimoine), Monsieur Pascal CHARPENTIER (Directeur du Pôle Gestion Locative), Madame Betty AUFSATZ (Directrice de la Gestion Locative), Monsieur Yves BERNHARD (Directeur de la Proximité et de la Relation Client), Madame Viviane EHRHARDT (Directrice Financière, Comptable et du Contrôle de la Gestion), Madame Stéphanie HOCHART (Directrice des Ressources Humaines), Madame Elise DIETRICH (Directrice de l'Innovation et de la Qualité), Madame Isabelle DAVID (Directrice de la Transformation Numérique) Madame et Laura SCHELLINGER (Assistante de Direction)
-

Le Conseil d'administration,
Vu les dispositions de l'article R2122-7 du Code général des collectivités territoriales
Vu les dispositions de l'article R421-18 du Code de la Construction et de l'Habitation
Vu le rapport du Directeur général
Délibère :

CA/2026/031 : Délégations de signature du Directeur général

Il est décidé :

1. D'autoriser le Directeur général à déléguer sa signature aux personnels d'encadrement nommément désignés et dans la limite des attributions des directions et des services pour :
 - les engagements financiers, bons à payer, paiements,
 - les marchés (passation/exécution)
 - les autres documents et actes administratifstels que figurant dans le tableau annexé à la présente délibération.
2. D'autoriser Monsieur le Directeur général à signer tout acte afférent.

Ne prends pas part au vote : 0

Pour : 21

Contre : 0

Abstention : 0

Ce point de l'ordre du jour a été adopté à l'unanimité

Le Directeur général,
Julien MATTEI
Pour extrait conforme